

## **Crise économique (1873-1892) et limitation des naissances : le cas des bassins industriels de Wallonie**

---

**Thierry EGGERICKX**

Université catholique de Louvain - Centre de recherche en démographie et sociétés (Demo), Belgique

Cette étude concerne le bassin industriel de Charleroi, qui fait partie de la vaste formation géologique qui s'étend du Nord de la France à la Ruhr. Cette région fut l'un des théâtres de l'industrialisation de la Belgique et l'un de ses principaux poumons économiques aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles.

Les populations employées dans l'industrie ont joué un rôle déterminant dans la baisse de la fécondité en Wallonie. Dans le bassin industriel de Charleroi, la natalité et la fécondité sont en chute libre à partir de 1875 (Eggerickx, 2004). La brutalité et la rapidité du mouvement cadrent mal avec le principe de diffusion d'une innovation qui a dominé les théories explicatives de la transition de la fécondité à la suite de la publication des résultats de l'enquête de Princeton de 1986 sur le déclin de la fécondité en Europe. Selon le modèle diffusionniste, la contraception serait une innovation qui se serait transmise des élites urbaines vers les autres classes sociales et des villes vers les campagnes. Dans le cas du bassin industriel de Charleroi, ce changement radical des comportements de fécondité serait d'abord une stratégie d'ajustement des comportements à une situation de crise, en l'occurrence, la grande dépression économique des années 1873-1892. C'est ce que nous allons tenter de démontrer dans le cadre de cette recherche.

### **1. Objectif et hypothèse de recherche, données et méthodes**

L'objectif principal est de montrer qu'il existe un lien entre la baisse rapide de la fécondité dans les milieux industriels au cours de la décennie 1870-1880 et la crise économique des années 1873-1892. Notre hypothèse explicative<sup>22</sup> est la suivante : l'industrialisation a rompu le lien qui existait entre la pression démographique et la

---

<sup>22</sup> Cette hypothèse explicative a été avancée par R. Leboutte (1988) et M. Poulain (1996). Bien avant, H. Denis (1899-1900) avait déjà envisagé cette relation entre le niveau de vie et la baisse de la natalité-fécondité. Enfin, cette dernière se retrouve en filigrane dans bien d'autres études (voir, par exemple, Schellekens, 1993).

diminution du revenu réel par habitant. La croissance de la population n'est désormais plus un obstacle et se concilie, par le biais notamment d'une forte demande de main-d'œuvre, avec le progrès de la prospérité industrielle. Après une longue période de lente amélioration du niveau de vie et de quasi-plein emploi, entre 1850 et 1873, la crise économique aurait mis en péril le niveau de vie, encore précaire, atteint par une frange de plus en plus large de la population et dont la sauvegarde passa par une stratégie d'adaptation nouvelle : le contrôle volontaire et direct de la fécondité dans le mariage. La crise industrielle qui s'amorça en 1873 et ses conséquences sociales (chômage, paupérisation, etc.) auraient donc agi comme un détonateur sur la baisse de la fécondité, en modifiant radicalement les comportements de fécondité des couples et leur attitude à l'égard de l'enfant.

Pour vérifier cette hypothèse de recherche, nous avons eu recours aux registres de population de plusieurs communes appartenant au bassin industriel de Charleroi<sup>23</sup>. Cette source de données autorise des approches transversale et longitudinale de la fécondité et le calcul des mesures les plus raffinées de la fécondité. Plus concrètement, nous avons reconstitué la vie génésique complète de plus de 2 000 femmes mariées, ce qui correspond à un peu plus de 11 000 naissances. Ces femmes appartiennent à des générations successives et strictement comparables, confrontées ou non à la dépression économique des années 1873-1892. Cet échantillon<sup>24</sup> de générations répond aux caractéristiques suivantes :

1. La génération de femmes nées entre 1823 et 1832 (489 femmes). La vie féconde de ces femmes étant, pour la plupart, terminée avant 1873, leur comportement en matière de fécondité ne peut avoir été altéré par la crise.
2. La génération de femmes nées entre 1833 et 1842 (500 femmes). La moitié de la vie génésique – mais la partie la plus féconde – de ces femmes s'est déroulée avant la crise.
3. La génération de femmes nées entre 1843 et 1852 (520 femmes). La vie féconde de cette génération se déroule presque totalement durant la crise.
4. La génération de femmes nées entre 1853 et 1862 (499 femmes). La partie la plus féconde de la vie génésique de cette génération se déroule durant la crise.

---

<sup>23</sup> Il s'agit des communes de Jumet, Gilly, Lodelinsart et Roux.

<sup>24</sup> Par rapport à la population totale en âge de procréer des communes considérées, notre échantillon, compte tenu des critères de sélection des familles, comporte un certain nombre de biais. Ainsi, seuls les couples dont nous pouvons observer le déroulement de la vie génésique de la femme entre 15 et 50 ans, sans sortie d'observation des deux conjoints, ont été retenus. Nous ne considérons donc pas les familles qui ont émigré ou celles qui participent à l'important mouvement de va-et-vient qui caractérise les cités industrielles. Nous avons également écarté les remariages, les familles frappées par le décès de l'un des deux conjoints, lorsque celui-ci survient pendant la vie féconde de l'épouse. Enfin, seules les naissances illégitimes qui ont été légalisées par le premier mariage de la mère ont été comptabilisées. Malgré ces critères sélectifs, plusieurs tests de contrôle ont confirmé que la fécondité des femmes échantillonnées était bel et bien représentative de la fécondité de l'ensemble des femmes de ces communes industrielles (Eggerickx, 2004).

5. La génération de femmes nées entre 1863 et 1872 (129 femmes). La presque totalité de la vie féconde de cette génération se déroule en grande partie après la crise.

## **2. Quelques éléments de contextualisation : fécondité et niveau de vie dans le bassin industriel de Charleroi au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle**

### **2.1. Avant la transition : une fécondité élevée, liée en partie au rôle économique des enfants**

De nombreuses études ont mis en évidence les niveaux élevés de fécondité des populations des bassins industriels (Leboutte, 1997). En 1866, avant que ne s'enclenche la transition de la fécondité, la grande majorité des cités industrielles de Wallonie, auxquelles s'ajoutent les communes industrialisées de l'agglomération bruxelloise, ont un indice de fécondité générale (If) supérieur à 0,400. À titre comparatif, aucune des provinces flamandes ne peut se targuer, à cette date, d'indices If aussi élevés<sup>25</sup>.

À quoi attribuer la surfécondité du prolétariat industriel ? Très certainement à la place occupée par le travail des enfants dans l'économie du ménage. La mine était la grande nourricière ; elle occupait hommes, femmes et enfants, dont les salaires s'additionnaient au sein du même budget familial (Loriaux, 2000). Le travail des enfants représentait donc une pièce essentielle de l'édifice industriel et de l'économie des ménages, un apport indispensable pour échapper à la misère (Hasquin, 1971). C'est également un « capital vieillesse » car, au-delà de 40 ans, les salaires fléchissent rapidement et le « chômage » guette les plus âgés. *A priori*, avant 10-12 ans, un enfant ne rapporte rien. Adolescent, son salaire est sensiblement moins élevé que celui d'un adulte. Et ce n'est réellement que lorsque le revenu du chef de famille commence à diminuer que l'apport du salaire des enfants au budget familial est maximal (Alter, 1988).

Enfin, les salaires varient également selon l'abondance ou l'insuffisance de la main-d'œuvre. La persistance du travail des femmes et des enfants – donc d'une main-d'œuvre à bon marché – dans les secteurs industriels de pointe, contribua à maintenir des salaires modiques et à compenser le coût élevé de la modernisation de l'appareil de production (Leboutte, 1987).

---

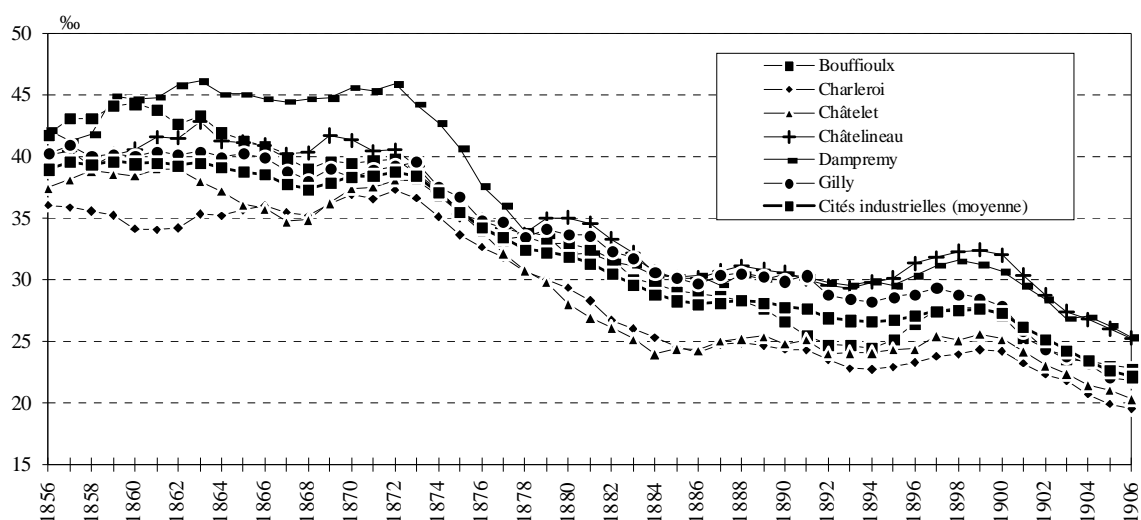
<sup>25</sup> D'une manière générale, et si l'on se réfère à la série d'indices relatifs aux divisions administratives (environ 700), publiée dans l'étude de Princeton, rares sont celles dont la fécondité générale (If) dépasse au siècle dernier une valeur de 0,400 (Coale et Treadway, 1986).

## 2.2. Le synchronisme entre la baisse de la natalité et la crise industrielle de 1873-1892

### 2.2.1. La natalité dans le bassin industriel de Charleroi s'effondre en 1873-1875

La natalité et la fécondité des cités industrielles accusent un recul net et décisif au cours du dernier quart du siècle ; les taux de natalité sont en chute libre dès 1872-1875, alors que les indices de fécondité générale (If) et légitime (Ig) diminuent sensiblement entre les recensements de 1866 et de 1880 (Eggerickx, 1995). La figure 1 illustre l'évolution du taux brut de natalité, de 1856 à 1906, de communes situées dans le bassin industriel carolorégien. Durant les trois premiers quarts du siècle, les taux de natalité se maintiennent à un niveau élevé, entre 35 et 45 ‰, avant de diminuer brutalement et de façon irréversible à partir des années 1872-1875. Entre 1873 et 1886, la natalité de l'ensemble de ces communes a baissé en moyenne de près de 30 ‰. Cette chronologie, et plus particulièrement le décrochage du taux de natalité vers 1872-1875, sont respectés quasiment « à la lettre » dans chacune de ces communes.

FIGURE 1 : L'ÉVOLUTION DU TAUX BRUT DE NATALITE DANS LES CITES INDUSTRIELLES DE LA REGION DE CHARLEROI, DE 1856 À 1906 (MOYENNE MOBILE SUR 5 ANNEES)



Source : Eggerickx, 2004

### 2.2.2. La crise économique de 1873-1892 : effondrement des prix et de la production de charbon et d'acier

Ce décrochage des taux de natalité coïncide avec le déclenchement, en 1873, de la dépression économique qui secoua l'ensemble du monde industrialisé à la fin du siècle dernier (Cochet et Henry, 1995). Il s'agit de la première grande crise moderne dite de « surproduction ».

À la fin des années 1860 et au début de la décennie suivante, la construction du chemin de fer aux États-Unis, la guerre franco-prussienne et la reconstruction de l'appareil industriel dans ces deux pays furent une aubaine pour la sidérurgie et les charbonnages wallons, qui connurent quelques années d'euphorie. La demande de produits sidérurgiques s'accrut considérablement et se répercuta sur le marché du charbon, entraînant une augmentation rapide des prix entre 1870 et 1873 (Wibail, 1934). Au fil des commandes, les stocks diminuèrent et il fallut accroître la production. Ces efforts sollicitèrent fortement le marché de l'emploi et les salaires bénéficièrent également d'une hausse substantielle (figure 2) (Eggerickx, 2004).

Les débouchés internationaux que s'était offerts la Belgique se tarirent peu à peu. D'un côté, le chemin de fer américain achevé, les États-Unis limitèrent leurs importations et commencèrent eux-mêmes à inonder le marché de leurs produits sidérurgiques. De l'autre, les usines françaises fonctionnaient à nouveau, alors que l'Allemagne se mit à son tour à exporter, notamment du charbon (Gadisseur, 1981). La concurrence s'intensifia et, petit à petit, on assista à un nouveau partage des responsabilités économiques mondiales.

Les prix des matières premières s'effondrèrent. Après avoir atteint une valeur maximale en 1873, le prix du charbon avait baissé de moitié en 1880 et atteignit en 1887 un seuil plancher, rarement dépassé au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle. Parallèlement, la production de charbon diminua de 11 % entre 1873 et 1877 et les exportations en subirent le contrecoup. Alors que les prix continuaient de dégringoler, la production repartit à la hausse à partir de 1878, grâce à un accroissement de la productivité lié à la modernisation de l'équipement et à la concentration des entreprises. Ainsi, alors que la production annuelle de charbon par ouvrier passe de 146 tonnes en 1873 à 171 tonnes en 1886, le nombre de sièges en activité diminue, dans le même temps, de 317 à 280 (Stenuit, 1949). Les mêmes tendances touchent la sidérurgie et la verrerie (Poty et Delaet, 1986).

Les entreprises ont avant tout tenté de préserver leur marge bénéficiaire en comprimant leur prix de revient. Principales victimes : les ouvriers, qui furent confrontés non seulement à des réductions sensibles de leur salaire alors que le patronat cherchait à allonger la durée du travail, mais aussi et surtout, à un chômage important.

### **2.2.3. Les conséquences sociales de la crise industrielle : diminution du salaire et chômage**

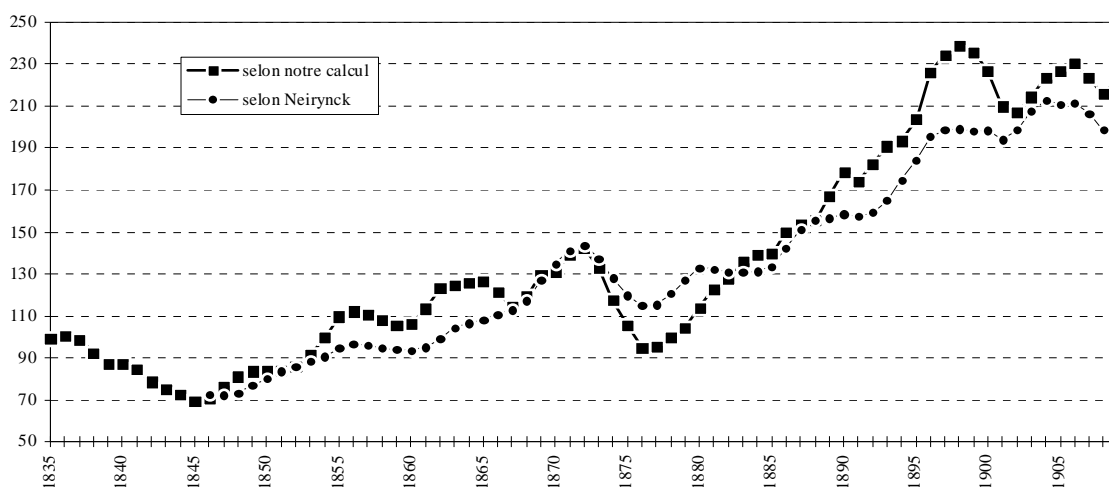
Comme le montrent les courbes<sup>26</sup> de la figure 2 représentant l'évolution des salaires réels dans les charbonnages, le niveau de vie des populations ouvrières s'est globalement

---

<sup>26</sup> Pour la Belgique, la série de référence a été présentée en 1943 par M. Neyrinck. Nous avons modifié cet indice en ne considérant que les aliments réellement consommés par les populations ouvrières, sur base des enquêtes sur les budgets ouvriers (Ducpétiaux, 1855). Pour plus de détails sur la méthode de calcul voir Eggerickx, 2004.

amélioré entre 1850 et 1873. Mais le pas décisif est réalisé au début des années 1870. La progression fut rapide : en quatre ans, les salaires ont augmenté de plus de 50 % et ils sont, en 1873, près de deux fois plus élevés qu'en 1850. En bref, entre 1850 et 1873, le niveau de vie s'est globalement amélioré et les masses ouvrières ont pu goûter à de nouvelles habitudes de consommation.

FIGURE 2 : L'ÉVOLUTION DU SALAIRE RÉEL DANS LES CHARBONNAGES DANS LE BASSIN INDUSTRIEL DE CHARLEROI, DE 1835 À 1910 (1860 = 100)



La classe ouvrière ressentit très durement une crise industrielle qui se traduit par une baisse sensible des salaires réels et nominaux entre 1873 et 1879 (Gubin et Puissant, 1996). Mais, surtout, le chômage s'intensifia et toucha un nombre sans cesse croissant de familles. Dans un article daté du 6-7 avril 1886, paru dans le *Journal de Charleroi*, on pouvait lire : « Un fait domine tous les autres, c'est que, avec les chômages fréquents et la réduction du taux des salaires, l'ouvrier des charbonnages ne peut vivre qu'au prix des plus dures privations. [...] Depuis dix-huit mois, le taux des salaires n'a pas subi une réduction très sensible ; mais les chômages sont devenus fréquents. Ainsi, dans la grande majorité des charbonnages, on ne travaille guère que quatre jours par semaine ».

Les privations furent d'autant plus difficiles à accepter qu'elles survinrent après plusieurs années de prospérité. Mais l'ouvrier ne se résignait plus à la misère et entendait conserver ses habitudes de consommation héritées de la période de vaches grasses (Julin, 1889). À ce sujet, les témoignages sont quasiment unanimes. Ainsi, J. Dauby, en 1884 (p. 96), constatait que : « Une fois en possession de l'augmentation de salaire, l'ouvrier, qui s'y habitue et y conforme sa vie domestique, n'entend en aucune manière subir une diminution, quelque justifiée qu'elle soit par les circonstances ».

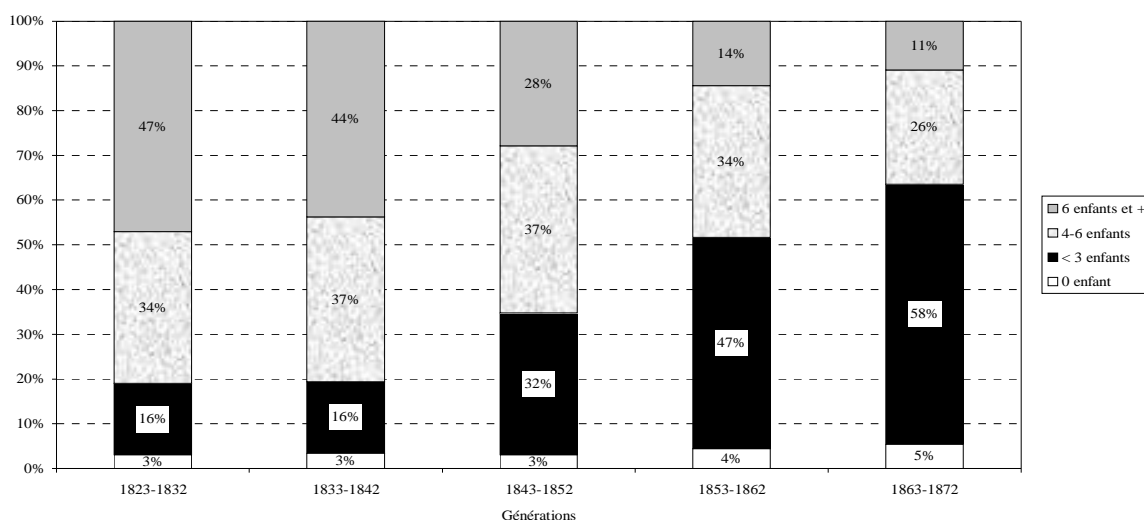
### 3. Baisse de la fécondité et contraception d'arrêt dans le bassin industriel de Charleroi

#### 3.1. Une diminution de 6 à 3 enfants en moyenne par femme

Pour les deux premières générations de naissance (1823-1832 et 1833-1842), les femmes mettent au monde en moyenne 6 enfants. Une diminution sensible de la fécondité, à 5 enfants par femme, marque la génération née entre 1843 et 1852, celle dont la période féconde se déroule presque entièrement durant la grande dépression économique. La baisse de la fécondité s'intensifie avec la génération née entre 1853 et 1862, avec un indice inférieur à 4 enfants en moyenne par femme. Enfin, avec la génération 1863-1872, la chute de la fécondité se poursuit, et l'indicateur flirte avec le niveau de 3 enfants en moyenne par femme (Eggerickx, 2004).

L'évolution de la fécondité, d'une génération à l'autre, a considérablement modifié la composition des familles. Les familles nombreuses deviennent minoritaires, alors que s'impose progressivement le modèle de la famille réduite à 2 ou 3 enfants. Pour la génération 1823-1832, près de la moitié des familles ont 6 enfants et plus. Ces grandes familles ne représentent plus que 30 % de l'ensemble pour la génération 1843-1852 et à peine 15 % pour celle née entre 1853 et 1862. Inversement, on observe une progression importante des familles de petite taille. Pour les deux premières générations, moins de 20 % des familles ont moins de 3 enfants. Ces familles réduites gagnent en importance avec les générations suivantes, pour devenir majoritaires dans les cohortes 1853-1862 et 1863-1872 (figure 3).

FIGURE 3 : DISTRIBUTION DES FAMILLES SELON LA GENERATION ET LE NOMBRE D'ENFANTS



### **3.2. Les mécanismes du contrôle volontaire de la fécondité : stratégie d'arrêt et/ou espacement des naissances ?**

Comme le propose J. Knodel (1987), la descendance finale d'un ensemble de femmes mariées peut s'exprimer comme une simple fonction algébrique incluant les trois principales méthodes de régulation des naissances : le retard de la première naissance après le mariage, qui s'exprimerait par l'âge moyen à la première naissance ; l'espacement des naissances, estimé par la durée moyenne des intervalles intergénéraliques ; la contraception d'arrêt, mesurée par l'âge moyen à la dernière naissance.

Par rapport à l'équation proposée par J. Knodel (1987), nous avons préféré ne pas considérer, dans la longueur moyenne des intervalles ( $L_i$ ), la durée du dernier intervalle. En effet, l'allongement de celui-ci peut très bien refléter des tentatives avortées d'arrêt plutôt qu'une volonté délibérée de retarder la dernière naissance. De plus, cet intervalle est le plus long et il s'amenuise au fur et à mesure que la dimension finale des familles grandit. En d'autres termes, son poids dans la moyenne des intervalles deviendra d'autant plus élevé que les grandes familles s'effaceront au profit des familles réduites. Il est possible de modifier la formule proposée par J. Knodel afin d'isoler l'impact de la durée du dernier intervalle intergénéralique sur l'évolution de la fécondité légitime. Il suffit de déduire de la durée de vie féconde (ADN-APN) la durée du dernier intervalle intergénéralique. On convertira également le nombre moyen d'accouchements en nombre moyen d'enfants en ajoutant à l'expression finale une proportion « j » d'accouchements multiples calculée pour l'ensemble des quatre générations considérées. Cette proportion est ici de 107,5 accouchements multiples pour 10 000 accouchements au total. On notera qu'entre 1841 et 1848, selon les statistiques de l'état civil, on dénombre en Belgique 96 accouchements multiples pour 10 000 accouchements, alors qu'entre 1880 et 1910, cette proportion est de 107 (Tabutin, 1977).

La formule améliorée deviendra donc :

$$N_i = 2 + \left( \left( \frac{ADN - APN - D_i}{L_i} \right) \times (1 + j) \right)$$

Avec :

- $N_i$ , le nombre moyen d'enfants par femme ;
- ADN, l'âge moyen à la dernière naissance ;
- APN, l'âge moyen à la première naissance ;
- $D_i$ , la durée du dernier intervalle intergénéralique ;
- $L_i$ , la durée moyenne des intervalles intergénéraliques parmi les femmes ayant au moins deux intervalles ;



- j, la proportion d'accouchements multiples parmi l'ensemble des accouchements ;
- on ajoute 2 au résultat final car l'intervalle protogénésique et le dernier intervalle intergénésiq ue ne sont pas considérés.

Comment mesurer l'importance respective des trois facteurs de régulation des naissances dans l'évolution de la fécondité ? Nous prendrons comme standard de référence la première génération (1823-1832) et les valeurs de ses quatre paramètres. On injectera systématiquement dans l'équation de la première génération la valeur d'un paramètre, les trois autres restant constants. On mesurera ainsi l'effet qu'il produira sur la valeur de Ni. Prenons un exemple concret : pour la première génération, Ni = 6 enfants, soit  $N_i = ((38,5 - 24,8 - 3,5) / 2,6) + 2,0108$ . Si nous injectons dans cette équation l'âge moyen à la dernière naissance de la deuxième génération, soit, 37,2 ans, la valeur de Ni sera égale à 5,5 enfants. En d'autres termes, la diminution de l'âge moyen à la dernière maternité aurait fait baisser le nombre moyen d'enfants de la première génération de 8 %. La même opération a été répétée pour chaque génération et pour tous les paramètres. Les résultats sont sans ambiguïté (tableau 1). La contraception d'arrêt joue un rôle déterminant et de plus en plus intense dans le contrôle des naissances. Elle a également un effet compensatoire qui annihile les effets positifs sur la fécondité de la diminution de l'âge moyen à la première naissance et de la baisse timide de l'intervalle intergénésiq ue moyen. La légère augmentation de la durée du dernier intervalle intergénésiq ue a un effet négatif sur la fécondité, mais celui-ci est dérisoire par rapport à l'impact de la diminution de l'âge moyen à la dernière maternité.

TABLEAU 1 : IMPACT RESPECTIF DES METHODES DE REGULATION DES NAISSANCES SUR LA  
BAISSE DE LA FECONDITE

Génération	ADN	APN	Li	Di	Ni
1823-1832	38,5 ans	24,8 ans	2,56 ans	3,45 ans	6,0 enfants
1833-1842	37,2 ans	24,0 ans	2,49 ans	3,62 ans	5,9 enfants
1843-1852	34,6 ans	23,7 ans	2,46 ans	3,85 ans	4,9 enfants
1853-1862	31,9 ans	23,6 ans	2,47 ans	3,69 ans	3,9 enfants
<i>L'impact des différents paramètres par rapport à la première cohorte de naissance, si chaque paramètre agissait seul</i>					
1833-1842	- 8,4 %	+ 5,2 %	+ 1,9 %	- 1,1 %	- 2,5 %
1843-1852	- 25,3 %	+ 7,1 %	+ 2,7 %	- 2,6 %	- 18,0 %
1853-1862	- 42,8 %	+ 7,8 %	+ 2,4 %	- 1,6 %	- 34,1 %

L'étude des intervalles intergénésiq ues entre les générations a souligné leur diminution, selon la taille finale des familles comme selon le rang de naissance (Eggerickx, 2004). En d'autres termes, l'espacement des naissances ne joue aucun rôle significatif dans

la baisse de la fécondité observée d'une génération à l'autre. Cela ne signifie pas qu'au sein de chacune d'elles, certains couples n'ont pas tenté de réguler leur fécondité en allongeant la durée entre les naissances, avant éventuellement de la contrôler en recourant à une stratégie d'arrêt.

Si seule la contraception d'arrêt intervient dans la limitation des naissances, on peut supposer que, quelle que soit la dimension finale de la famille, les intervalles entre les premières naissances seront de taille équivalente, alors que les dernières naissances seront davantage espacées parmi les familles de petite taille. Sachant que ce sont surtout les familles de faible descendance qui sont confrontées à certains facteurs physiologiques (faible fécondabilité, stérilités temporaires pathologiques, stérilité définitive...) influant sur la longueur des intervalles entre naissances, l'analyse suivante se borne à comparer les familles réduites ayant de 3 à 5 enfants et les familles nombreuses ayant de 6 à 10 enfants (tableau 2). Les premières sont donc supposées ne pas être affectées par la stérilité primaire qui concerne les couples qui ne peuvent avoir d'enfants.

TABLEAU 2 : LES STRATÉGIES DE RÉGULATION DES NAISSANCES SELON LA GÉNÉRATION DE NAISSANCE ET LA DIMENSION FINALE DES FAMILLES

Génération	Taille	n1-n2	n2-n3	n3-n4	ADN	APM	Nombre de cas
1823-1832	3-5 enfants	33,7 mois	35,6 mois	38,5 mois	36,3 ans	26,0 ans	132
	6-10 enfants	24,8 mois	27,4 mois	29,5 mois	40,6 ans	23,8 ans	265
1833-1842	3-5 enfants	30,4 mois	34,1 mois	35,7 mois	34,7 ans	24,3 ans	168
	6-10 enfants	25,6 mois	26,7 mois	28,1 mois	39,8 ans	23,2 ans	243
1843-1852	3-5 enfants	28,2 mois	33,0 mois	41,1 mois	33,4 ans	23,9 ans	211
	6-10 enfants	23,5 mois	25,1 mois	27,7 mois	38,4 ans	22,6 ans	196
1853-1862	3-5 enfants	28,8 mois	30,9 mois	39,0 mois	32,0 ans	23,2 ans	221
	6-10 enfants	23,4 mois	26,6 mois	26,1 mois	36,6 ans	22,3 ans	112

$n_x-n_{x+1}$  = intervalles intergénéraliques ; ADN = âge moyen à la dernière naissance ; APM = âge moyen au premier mariage.

Quelle que soit la génération, les familles de petite taille se caractérisent par un âge moyen au premier mariage plus élevé, par un âge moyen à la dernière naissance plus bas et par des intervalles intergénéraliques sensiblement plus longs, par rapport aux familles nombreuses. En d'autres termes, indépendamment de l'influence des facteurs

physiologiques, on pourrait supposer que ces familles limitent leur descendance en usant des trois méthodes classiques de régulation et de contrôle des naissances : en retardant le premier mariage, en espaçant les naissances et en pratiquant une stratégie d'arrêt lorsque le nombre d'enfants désiré est atteint. Considérons la génération née entre 1823 et 1832. Les mères de 3-5 enfants se marient deux ans plus tard que les mères des familles nombreuses. Par ailleurs, les premières interrompent leur vie génésique vers 36 ans, soit avant que l'effet de l'âge sur la fécondabilité ne se manifeste réellement, et sensiblement plus tôt que les femmes ayant de 6 à 10 enfants. Enfin, les intervalles intergénésiques<sup>27</sup> des petites familles sont très longs : près de 34 mois entre les deux premières naissances, près de 36 mois entre la deuxième et la troisième et plus de 38 mois entre la troisième et la quatrième. Par ailleurs, ces intervalles sont en moyenne 9 mois plus longs que ceux des familles nombreuses.

Il est donc probable que, parmi cette génération, certains couples régulaient leur fécondité au moyen de stratégies différentes qui pouvaient se combiner et s'enchaîner. Entre les différentes générations considérées, deux éléments font la différence :

- une extension de la limitation des naissances à une frange de plus en plus large de la population ; les familles contraceptives deviennent majoritaires ;
- une radicalisation de la limitation des naissances, la stratégie d'arrêt se substituant petit à petit aux autres méthodes, sans pour autant que celles-ci, au sein de chaque génération, ne s'effacent totalement. Les couples ayant peu d'enfants se marient toujours en moyenne plus tard, leurs intervalles intergénésiques sont toujours plus longs, mais les différences par rapport aux familles nombreuses s'amenuisent. Par ailleurs, l'évolution de l'âge au premier mariage et des intervalles intergénésiques va dans le sens contraire d'une baisse de la fécondité, ce qui confirme le rôle décisif conféré au malthusianisme résolu de la stratégie d'arrêt.

### **3.3. Du longitudinal au transversal : la rupture décisive se situe vers 1877-1880**

Dans le bassin industriel de Charleroi, la limitation des naissances s'amorce avec la génération 1833-1842 et s'intensifie pour les femmes nées entre 1843 et 1852, à savoir celles dont la vie génésique se déroule durant la crise économique des années 1873-1892. R. Leboutte observe les mêmes séquences dans les bassins industriels en aval de Liège (1988, p. 391) : « La baisse irréversible de la fécondité est imputable aux couples qui se sont formés entre 1860 et 1870 et qui étaient en pleine période féconde lorsque la dépression des années 1873-1890 les a frappés ». S'agit-il d'une pure coïncidence événementielle ? Ou alors existe-t-il une relation de cause à effet entre la baisse décisive de

---

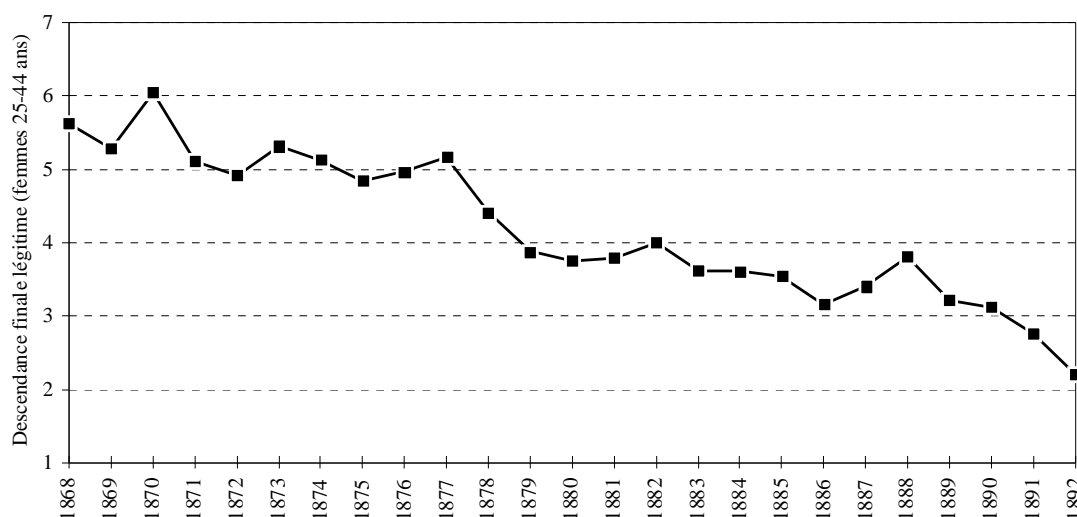
<sup>27</sup> Nous avons pris soin de gommer l'impact des derniers intervalles intergénésiques.

la fécondité et la crise économique ? L'approche longitudinale de la fécondité autorise une analyse très fine des comportements procréateurs et des stratégies spécifiques de limitation des naissances, mais entretient un certain flou chronologique quant à la datation des événements. Il est donc indispensable de combiner l'analyse longitudinale à une analyse transversale de la fécondité. À partir des données longitudinales, nous avons calculé des taux transversaux. En ne retenant que les taux de fécondité des femmes âgées de 25 à 45 ans, les séries ne sont réellement homogènes que pour la période 1868-1892 (figure 4).

Jusqu'en 1873, la descendance légitime des femmes âgées de 25 à 45 ans reste supérieure à 5 enfants en moyenne. Mais à partir de 1877, le mouvement de baisse s'amorce. Entre 1877 et 1880, l'indice synthétique de fécondité a chuté de 5,2 à 3,8 enfants en moyenne par femme, soit une diminution supérieure à 25 %. Au cours des années 1880, la baisse de la fécondité est moins spectaculaire, mais le mouvement est enclenché et rien ne l'arrêtera. En 1893-1897, les femmes ont, en moyenne, deux fois moins d'enfants que trente ans plus tôt.

Nous avons observé précédemment que la limitation des naissances procédait avant tout d'une stratégie d'arrêt, caractérisée par la diminution de l'âge moyen à la dernière maternité et par des proportions de plus en plus élevées de femmes « stériles » au-delà de 35 ans. Par ailleurs, d'une génération à l'autre, l'âge moyen à la première naissance ou au premier mariage a légèrement diminué, alors que les naissances étaient moins espacées. L'analyse transversale confirme-t-elle ces tendances ou alors permet-elle de déceler des comportements spécifiques aux années de crise, occultés par l'approche longitudinale ?

FIGURE 4 : EVOLUTION ANNUELLE DE LA DESCENDANCE FINALE LEGITIME DES FEMMES AGEES DE 25 A 45 ANS (1868-1892)



Nous avons sélectionné les femmes âgées de 25 à 45 ans accouchant une dernière fois au cours des périodes quinquennales s'étalant de 1863 à 1887 (tableau 3). Entre 1863 et 1872, l'âge moyen à la dernière naissance n'évolue guère et atteint près de 37 ans. Mais, dès la période quinquennale suivante, au moment où s'amorce la crise économique, l'âge moyen à la dernière maternité passe sous le seuil de 36 ans. La baisse se poursuit et s'intensifie au cours des périodes suivantes, le cap des 35 ans est franchi entre 1878 et 1882 et celui des 34 ans, entre 1883 et 1887. Les années de crise se caractérisent par une diminution sensible de l'âge à la dernière naissance et par une radicalisation de la stratégie d'arrêt. Cette tendance se confirme si l'on considère la proportion de femmes n'ayant plus d'enfant après 35 ans. Cette proportion augmente d'abord régulièrement, entre 1863 et 1877, puis brutalement entre 1878 et 1882.

Durant les années de crise, les intervalles protogénésiques et intergénésiques ont-ils eu tendance à se rallonger ? En période de précarité, les couples ont-ils différé les naissances, en espérant une embellie ? Pour fournir une mesure transversale de l'espacement des naissances, nous avons d'abord sélectionné les couples ayant une descendance finale de trois à sept enfants. Il est en effet inutile de considérer les familles ayant une progéniture trop nombreuse, car compte tenu de la durée d'exposition au risque de procréer, la possibilité de réguler le rythme d'espacement de leurs naissances était réduite. Le rang de naissance ayant, par ailleurs, une influence non négligeable sur la longueur des intervalles intergénésiques, nous avons calculé la durée s'écoulant entre les naissances de rang  $n$ , observées entre  $t$  et  $t+5$ , et de rang  $n-1$  (figure 5).

TABLEAU 3 : STRATEGIE D'ARRET ET ESPACEMENT DES NAISSANCES PAR PERIODE  
D'OBSERVATION

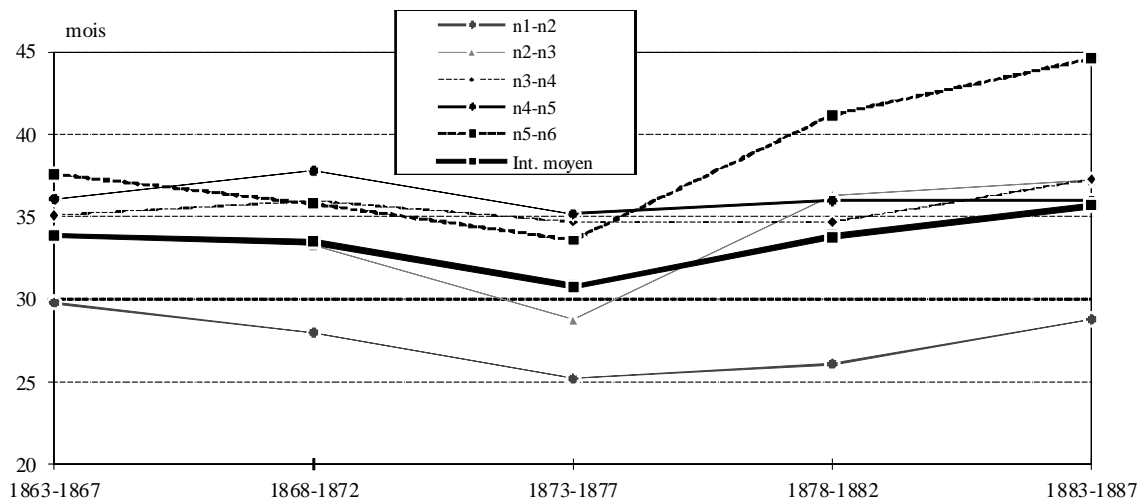
Indicateurs	Valeurs et effectifs	1863-	1868-	1873-	1878-	1883-
		1867	1872	1877	1882	1887
Âge à la dernière naissance (25 à 44 ans)	Valeur (année)	36,7	36,6	35,8	34,8	33,9
	<i>N (nbr. femmes)</i>	250	209	312	279	296
% de femmes « stériles » après 35 ans (25 à 44 ans)	Valeur (%)	29,6	35,4	39,7	48,4	50,7
	<i>N (nbr. femmes)</i>	250	209	312	279	296
Intervalle moyen ( $n1$ à $n6$ )	Valeur (mois)	33,9	33,5	30,8	33,8	35,7
	<i>N (nbr. Naiss.)</i>	611	641	691	580	529

Entre 1863 et 1877, quel que soit le rang de naissance, les intervalles intergénésiques diminuent. Puis subitement, à partir de 1878, et sans exception, ils augmentent. Au plus fort de la crise industrielle, les couples adoptent une contraception d'arrêt, contrôlent leur

descendance finale mais aussi le rythme de la procréation, en espaçant davantage leurs naissances. Les deux stratégies se combinent durant les années de crise.

En résumé, la baisse de la fécondité survient au même moment que la grande dépression économique des années 1873-1892. Amorcé timidement durant les premières années de la crise, le mouvement se radicalise et s'intensifie à partir de 1877. Au départ, la limitation des naissances serait plutôt une réaction à une situation de crise plutôt qu'une décision mûrement réfléchie, résultant d'un projet de taille idéale de famille préparé dès le début du mariage. Mais la généralisation et l'irréversibilité du processus en feront un phénomène de génération. On rencontre ainsi, successivement et par ordre d'ancienneté, des générations non contraceptives, dont la totalité de la vie féconde se déroule avant 1873, des générations « initiatrices » pour lesquelles le contrôle volontaire des naissances s'enclenche chez les femmes les plus âgées, au moment où leur vie génésique rencontre les événements de 1873-1892, et enfin, des générations contraceptives dont les années procréatrices correspondent aux années de crise. En d'autres termes, la dépression économique aurait servi de détonateur à un mouvement de baisse de la fécondité. Mais loin d'être un phénomène éphémère, s'éclipsant lorsque reviennent les jours meilleurs, la limitation volontaire des naissances perdure, s'intensifie et se généralise. Réponse presque immédiate à un contexte socio-économique dégradé, la baisse de la fécondité dans les milieux industriels et surtout l'irréversibilité du mouvement témoignent aussi d'un changement de mentalité, d'une modification radicale des attitudes à l'égard de la procréation et de l'enfant.

FIGURE 5 : INTERVALLES INTERGÉNÉSISQUES POUR LES FEMMES AYANT MIS AU MONDE DE 3 À 7 ENFANTS, PAR PÉRIODE D'OBSERVATION



#### **4. En conclusion. La théorie explicative d’Hector Denis : la mutation de la société moderne et l’impact de la dépression économique de 1873-1892**

Le sociologue belge Hector Denis fut probablement l’un des premiers à formuler une ébauche de théorie explicative du déclin de la fécondité et de la natalité en Belgique. Selon lui, la grande dépression économique n’a pas agi seule, son action prolongée se combinant avec celle des « causes profondes dérivant des tendances progressives de notre civilisation économique » (Denis, 1899-1900, p. 11). L’élément déterminant de l’analyse d’H. Denis, c’est la crainte de la relégation, de l’émiettement des acquis qui, face à une crise socio-économique qui se prolonge, force à ajuster certains comportements, à inventer ou réinventer de nouvelles réponses, parmi lesquelles figure le contrôle volontaire de la descendance.

Plus récemment, R. Leboutte (1988) tira de l’oubli l’analyse proposée par H. Denis. L’industrialisation de la Wallonie aurait favorisé le transfert d’une société d’un type ancien, caractérisée par une pauvreté de masse, à la société moderne, qui « cultive » une relative abondance de masse. Le passage se serait opéré entre 1850 et 1873. Durant cette période, le niveau de vie s’améliore, les salaires réels augmentent, dégageant un solde positif qui sera destiné chez les uns à l’épargne et chez les autres à des achats qui ne sont plus de première nécessité. Puis survint, à partir de 1873, une période de dépression économique d’une durée sans précédent. Subitement, les nouvelles habitudes de consommation, les espoirs d’ascension sociale, contractés durant les années de haute conjoncture, sont remis en question. L’impact psychologique de la crise est important. Le spectre des privations et de la pauvreté resurgit. Mais, pour ces pauvres virtuels, il n’est plus question de régresser, de s’accommoder de cette précarité. Désormais, la sauvegarde des acquis, du niveau de vie, passe notamment par une stratégie d’adaptation nouvelle : la limitation des naissances.

Ce transfert d’une « culture de pauvreté de masse » vers une « culture de relative abondance de masse » se double d’un changement de mentalité qui se traduit par de nouvelles habitudes de consommation, mais aussi par un détachement de plus en plus prononcé à l’égard des préceptes de l’Église et par une redéfinition du rôle de l’enfant dans le ménage. L’amélioration du niveau de vie des ouvriers les amena à porter un autre regard sur leur progéniture. Les flux de richesses, jusqu’alors ascensionnels, vont progressivement se renverser. La conception de « l’enfant source de richesse » qui avait prévalu durant des décennies s’estompe et il n’est plus question de reproduire pour l’enfant le modèle social que son père et son grand-père ont connu.

Reprenant la théorie explicative formulée par H. Denis et développée ensuite par R. Leboutte, dans le contexte des bassins industriels liégeois, nous pouvons donc distinguer

trois phases dans le processus explicatif du déclin de la fécondité dans le milieu industriel carolorégien :

– une phase initiale (1850-1873) de lente amélioration du niveau de vie dans les milieux ouvriers durant laquelle les habitudes de consommation se modifient peu à peu. Pendant cette période, la fécondité de ces populations demeure particulièrement élevée car le travail des enfants, et donc une progéniture nombreuse, sont une pièce maîtresse de l'économie des ménages ;

– une phase de crise (1873-1886) durant laquelle les acquis et les habitudes de consommation de la période précédente sont brutalement remis en question. Les salaires diminuent, le chômage s'intensifie et la misère gagne du terrain. Mais on ne s'y résigne plus. En bas âge, l'enfant est une charge et la crise économique n'incite guère les couples à investir sur une progéniture nombreuse. La régulation des naissances, par espacement ou par arrêt, s'impose alors comme une réponse, *a priori* momentanée, à la détérioration de la situation socio-économique ;

– une phase de légitimation et de généralisation des attitudes contraceptives (à partir de 1886), sous l'impact de la limitation du travail des femmes et des enfants, du développement de l'instruction, de la sécularisation de la société, de la baisse de la mortalité des enfants, de la propagande néo-malthusienne.

L'analyse des données démographiques, des statistiques socio-économiques, des témoignages recueillis dans les enquêtes ouvrières menées à l'époque et dans la presse... corrobore en tous points l'existence de ces trois phases explicatives de l'amorce et de la généralisation de la limitation volontaire des naissances dans le bassin industriel carolorégien.

## **BIBLIOGRAPHIE**

ALTER Georges, (1988), *Family and the female life course. The women of Verviers, Belgium, 1849-1880*, Madison.

COALE Ansley J., TREADWAY Roy, (1986), "A summary of the changing distribution of overall fertility, marital fertility, and the proportion married in the provinces of Europe", *The Decline of Fertility in Europe*, A.J. Coale et S.C. Watkins (dir.), Princeton, p. 31-181.

COCHET François, HENRY Gérard-Marie, (1995), *Les révolutions industrielles. Processus historiques. Développements économiques*, Collection U, série « Économie », Paris.

DAUBY Jean, (1884), *Des grèves ouvrières*, Bruxelles.



DENIS Hector, (1899-1900), *Le mouvement de la population et ses conditions économiques*, Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, Bruxelles.

EGGERICKX Thierry, (1995), « Urbanisation et déclin de la fécondité légitime en Europe au 19<sup>e</sup> siècle », *Transitions démographiques et sociétés*, sous la direction de D. Tabutin, T. Eggerickx et C. Gourbin, Chaire Quetelet, 1992, Institut de démographie, Louvain-la-Neuve, p. 333-358.

EGGERICKX Thierry, (2004), *La dynamique démographique et la transition de la fécondité dans le bassin industriel de la région de Charleroi, de 1831 à 1910. Histoire Quantitative et développement de la Belgique*, sous la direction de Pierre Lebrun, 1<sup>ère</sup> série XIX<sup>ème</sup> siècle, t. III, vol 1 : *Les forces de production*, Académie royale de Belgique, 561 p.

GADISSEUR Jean, (1981), « Le triomphe industriel », *L'industrie en Belgique : deux siècles d'évolution, 1780-1980*, Bruxelles, p. 51-104.

GUBIN Éliane, PUISSANT Jean, (1996), « Les structures politiques, économiques et sociales de la Belgique au XIX<sup>ème</sup> siècle », *Bulletin du Crédit communal*, n° 195, 1, p. 9-50.

HASQUIN Hervé, (1971), *Une mutation. Le « Pays de Charleroi » aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles. Aux origines de la Révolution industrielle en Belgique*, Bruxelles.

JULIN Armand, (1889), *Recherches sur le salaire des ouvriers des charbonnages belges (1810-1889)*, Liège.

KNODEL John, (1987), "Starting, stopping, and spacing during the early stages of fertility transition: the experience of German village populations in the 18<sup>th</sup> and 19<sup>th</sup> centuries", *Demography*, vol. 24, n° 2, p. 143-161.

LEBOUTTE René, (1987), « La condition ouvrière en Wallonie aux XVIII<sup>ème</sup>-XIX<sup>ème</sup> siècles », *Cahiers de Clio*, 92, pp. 5-48.

LEBOUTTE René, (1988), *Reconversions de la main-d'oeuvre et transition démographique. Les bassins industriels en aval de Liège, 17<sup>ème</sup>-20<sup>ème</sup> siècles*, Paris.

LEBOUTTE René, (1997), *Vie et mort des bassins industriels en Europe, 1750-2000*, Paris-Montréal.

LORIAUX Florence, (2000), *Enfants-Machines. Histoire du travail des enfants en Belgique aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles*, Carhop, s.l., 125 p.

POTY Francis, DELAET Jean-Louis, (1986), *Charleroi pays verrier. Des origines à nos jours*, Charleroi.

POULAIN Michel, (1996), « À propos du déclin de la fécondité wallonne et plus particulièrement de celle de l'Entre-Sambre-et-Meuse », *Les systèmes démographiques du*

*passé*, sous la direction de A. Bideau, A. Perrenoud, K.-A. Lynch, G. Brunet, s.l., p. 295-309.

SCHELLEKENS Jona, (1993), “Wages, secondary workers and fertility: a working-class perspective of the fertility transition in England and Wales”, *Journal of Family History*, vol. 18, n° 1, p. 1-17.

STENUIT René, (1949), « Mines de houille. Renseignements statistiques - Années 1850 à 1947 », *Annales des Mines de Belgique*, t. 1, p. 52-55.

TABUTIN Dominique, (1977), « Quelques données sur les accouchements multiples en Belgique », *Population et Famille*, 40, 1, p. 1-20.

VAN BAVEL Jan, (2010), “The decline of Belgian fertility in the nineteenth century. What have we learned since the Princeton project?”, in *La population de la Belgique et de ses territoires*, sous la direction de T. Eggerickx et J.-P. Sanderson, Chaire Quetelet, 2005, Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, p. 429-461.

WIBAIL Amé, (1934), « L'évolution économique de l'industrie charbonnière belge depuis 1831 », *Bulletin de l'Institut des sciences économiques*, p. 3-30.